

**CANDIDATURE DE LA PRESIDENTE DE LA REGION OCCITANIE
A LA CO PRESIDENCE
DU COMITE REGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'HEBERGEMENT D'OCCITANIE**

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement est l'espace privilégié du dialogue et de la concertation sur les politiques de l'habitat et de l'hébergement sur l'ensemble de la région.

La Région Occitanie est de longue date investie dans le domaine de l'habitat et notamment en matière d'aide au développement du logement social, au titre de la loi Notre de 2015 et de sa compétence de « soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat », comme de « soutien à la Politique de la ville et au renouvellement urbain », en lien avec la politique régionale pour une Région à Energie positive.

L'habitat reste une compétence éminemment partagée et le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement l'illustre parfaitement par la présence de l'ensemble des acteurs, collectivités, associations, opérateurs et professionnels mobilisés pour construire, rénover, financer, gérer les logements nécessaires à l'accueil de nos concitoyens et concitoyennes.

Prendre part aux côtés de l'Etat à la co-présidence de cette instance est un marqueur pour la Région Occitanie qui confirme aux côtés des autres collectivités, l'objectif d'habitat de qualité, d'habitat accessible aux personnes en situation de handicap mais aussi aux personnes victimes de violence, d'habitat abordable aux plus modestes, d'habitat durable au bénéfice de notre cadre de vie et de notre territoire.

La Région y prend pleinement sa part et continuera à le faire notamment au travers du futur Plan Habitat Durable, avec vous, dans la diversité de son action :

- en faveur du **développement d'une offre nouvelle de logement social plus respectueuse des enjeux environnementaux** :
 - Depuis 2016, plus de 54 millions d'euros mobilisés par la Région au bénéfice de plus de 36 600 logements sociaux nouveaux
- en poursuivant son action en faveur du **logement des jeunes, des étudiants ou du logement communal** pour susciter et accompagner les projets locaux à chaque échelle de territoire pour répondre au mieux aux besoins
 - Plus de 10 millions d'euros investis au titre du logement des étudiant.es dans le dernier CPER 2015-2020 et autant, dans le cadre du CPER 2021-2027.
- en accompagnant la rénovation et l'amélioration du parc de logements existants des particuliers tout d'abord : au travers de **Rénov'Occitanie, service public régional de la rénovation énergétique des logements** avec 31 guichets à l'échelle régionale, avec une délégation de service public à l'Agence Régionale Energie Climat (AREC) de 40 millions d'euros sur 5 ans pour accompagner techniquement, financièrement les projets des particuliers :

- Plus de 110 000 ménages conseillés en 2022
 - 133 copropriétés engagées dans le parcours Rénov'Occitanie (5970 logements)
 - 539 opérations engagées en phase travaux à ce jour
 - Des prêts bonifiés, une caisse d'avance de subvention pour les plus modestes (44 prêts, dont 2 pour des copropriétés, pour un montant total de 1 592 689 € et 20 avances pour 324 554 €)
 - En perspective : une articulation à conforter avec les dispositifs de l'Etat en déploiement en particulier Mon Accompagnateur Rénov et Ma Prim Rénov
- en accompagnant **la rénovation du parc social** également, **au travers des fonds européens** :
- Plus de 13 000 logements sociaux accompagnés par les programmes opérationnels FEDER 2014-2020 pour 69 M€ et 10 M€ mobilisés par la Région via le programme REACT-EU
 - En perspective, le programme régional Occitanie FEDER 2021-2027 (qui devrait être adopté dans les prochaines semaines, par la Commission européenne) maintient l'efficacité énergétique des logements sociaux comme un objectif prioritaire pour conforter par l'innovation et la massification un habitat durable et de qualité. Cet axe demeure un investissement prioritaire de la Région avec plus de 50M€, soit plus d'un quart de la maquette, fléchés vers ces projets.